

Mode d'emploi du formulaire Excel de déclaration pour le Palmarès de la Croisière

Vous devez renseigner en totalité les cellules sur fond jaune et notamment la cellule longueur du bateau qui détermine le handicap. Faute de renseigner cette cellule le nombre de points ne pourrait pas être calculé.

Le nom à indiquer dans la cellule "croisière" est libre. Par exemple : Corse, ou Baléares ou encore Sicile...

Le tableau se remplit ensuite par "étapes" parcourues lors de la croisière. Chaque étape est matérialisée sur le tableau par une couleur, alternativement bleue puis rose. La colonne "nom des ports ou mouillages" définit les points de départ et d'arrivée. Dès la deuxième étape, l'indication du point de départ est enregistrée automatiquement par report du point d'arrivée de l'étape précédente, il reste à indiquer le nouveau point d'arrivée.

Il faut en outre renseigner :

- dans les colonnes situées à gauche de la colonne "ports":

le nombre de nuits en mer s'il y a lieu
le nombre de milles parcourus à la voile.
le nombre de milles parcourus au moteur.

- dans les colonnes situées à droite de la colonne "ports".

les dates d'arrivées et de départ en respectant les formats (pour la date : jj /mm par exemple: 30/06 et pour l'heure hh:mm par exemple 8:30)
le nombre de nuits éventuellement passées au mouillage sur ancre.

Il se peut que vous ayez effectué plusieurs croisières dans l'année. Dans ce cas il est indispensable d'utiliser une deuxième feuille du tableau que vous intitulez "deuxième croisière", éventuellement "troisième croisière", etc.